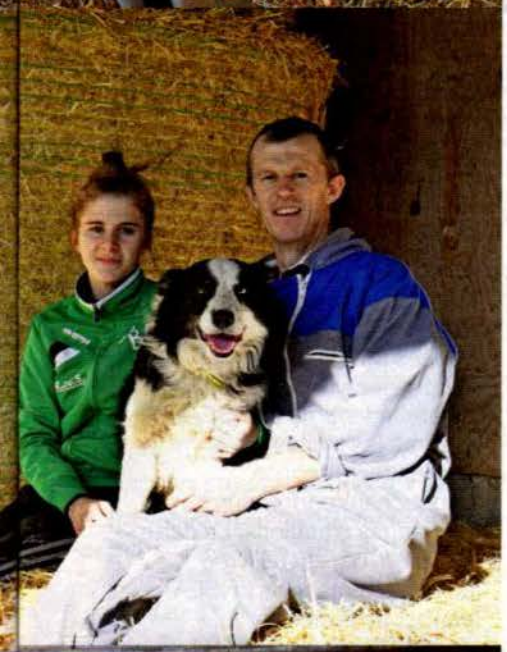

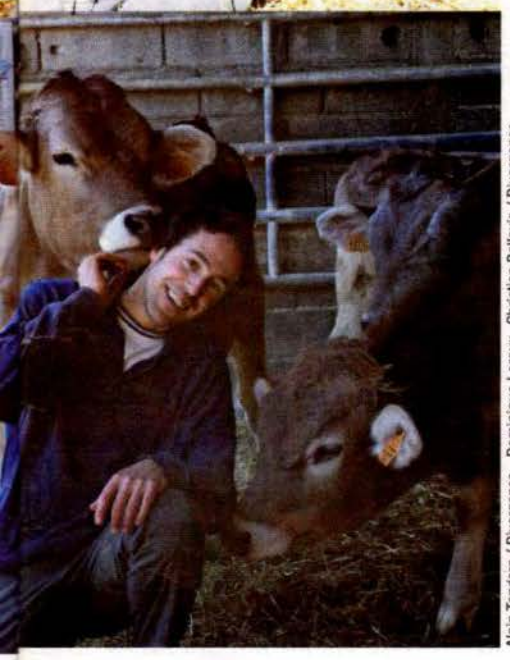

Alain Tendero / Divergence - Dominique Leroux -Christian Bellavia / Divergence

FNSEA
L'IMPRENABLE CITADELLE

Alors que le modèle productiviste qu'elle défend depuis des décennies accumule les contre-performances, la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles vient d'écraser la concurrence aux élections des chambres d'agriculture. La conséquence d'un maillage en règle des instances rurales, en symbiose avec le Crédit agricole.

PAR ERWAN SEZNEC

LES INTÉRÊTS DU MONDE AGRICOLE sont-ils encore préservés ? Rien n'est moins sûr… De g. à d., et de h. en b., Alexandre Vialettes, Benoît Collorec, Christophe Gouazé, Michel et Esther Blouet, Jean-Baptiste, Hélène, Matthieu et Julien, et Samuel Bazerque.

Ce n'est pas le grand chelem, mais presque. A l'issue du scrutin clos le 6 février, la FNSEA a remporté 78 des 84 chambres départementales d'agriculture de France métropolitaine. Et encore, parmi les six qui lui échappent se trouve la Haute-Garonne, remportée par les Jeunes Agriculteurs (JA), exactement sur la même ligne, sur le fond, que la FNSEA. Les seules chambres que le puissant syndicat ne tiendra pas pour les six prochaines années sont la Loire-Atlantique (Confédération paysanne, plutôt à gauche), la Vienne, la Haute-Vienne et le Lot-et-Garonne (Coordination rurale, plus à droite), ainsi que la Moselle, remportée par une liste non affiliée. Partout ailleurs, l'organisation fait carton plein, avec des scores en forme de plébiscite dans les régions de grandes cultures (pommes de terre, blé ou betteraves à sucre), chez les exploitants agricoles et assimilés : 71 % des voix dans l'Oise, 73 % dans l'Aisne, 72 % dans l'Aube, 79 % dans la Marne…

Le tandem FNSEA-JA atteint 55,2 % des suffrages en moyenne nationale, loin devant la Coordination (20,7 %) et la Confédération (20 %). Les subventions aux syndicats agricoles étant distribuées au prorata des scores électoraux, autant dire que l'année commence bien pour la fédération. Jusqu'en 2025 au moins, la FNSEA-JA va se tailler la part du lion, soit 6 millions d'euros sur les 11 millions au total, la Coordination rurale et la Confédération paysanne se partageant le reste, à peu près à égalité. « *C'est une satisfaction* », a commenté sobrement Christiane Lambert, présidente en titre, notant qu'« *il n'y a pas eu de dégagisme dans le monde agricole* ». Il n'y a pas eu non plus d'enthousiasme débridé, malgré les apparences. A 46,4 % de suffrages exprimés, la participation s'effondre de 8 points par rapport à 2013. Les paysans votent encore beaucoup plus aux élections consulaires que les patrons ne le font pour les chambres de commerce et d'industrie (12 % de participation seulement en 2016), mais c'est néanmoins le signe d'un malaise. Si la FNSEA se maintient dans ›